



# Covenant & Conversation

*Jonathan Sacks*  
THE RABBI SACKS LEGACY

ISSU DES ENSEIGNEMENTS ET DES ÉCRITS DE RABBI LORD JONATHAN SACKS

*Avec nos remerciements à la famille Schimmel pour leur généreuse contribution au Covenant & Conversation, dédié à la mémoire de Harry (Chaim) Schimmel. «J'ai aimé la Torah de R' Chaim Schimmel aussitôt après en avoir fait la connaissance. Elle n'aspire pas seulement à une vérité en surface, mais également à une connexion à une vérité plus profonde. Avec l'aide d'Anna, sa remarquable épouse pendant plus de 60 ans, ils ont consacré leur vie à l'amour de la famille, à la communauté et à la Torah. Un couple extraordinaire qui m'a ému au plus haut point par l'exemple de sa vie.» - Rabbi Sacks*

## Trouma

## Contribution volontaire

La *parasha* de cette semaine et les suivantes du livre de l'Exode décrivent le grand projet collectif des Hébreux dans le désert : construire un *mishkan*, un sanctuaire portable, véritable demeure visible de la Présence divine. Ce fut le premier lieu de culte collectif de l'histoire d'Israël.

Le commandement d'ouverture souligne cependant la dimension inhabituelle du projet :

L'Éternel parle à Moïse en ces termes : « Invite les enfants d'Israël à Me préparer une offrande de quiconque y sera porté par son cœur, vous recevrez mon offrande... Et ils Me construiront un sanctuaire, pour que Je réside au milieu d'eux. » (Ex. XXV, 1-2, 8)

L'accent est mis ici sur le caractère volontaire des offrandes. Pour quelle raison ? Le sanctuaire et son service étaient strictement obligatoires, non volontaires. Les offrandes régulières étaient prescrites dans les moindres détails. Tout comme les contributions. Chacun devait donner un demi-sicle pour les socles en argent nécessaires à la construction, et un autre demi-sicle chaque année pour les sacrifices.

Le sanctuaire lui-même était le domaine par excellence de la sainteté, et la sainteté, c'est le lieu où règne la volonté de Dieu, pas la nôtre.

Dès lors, pourquoi le sanctuaire devait-il être construit à partir de dons offerts spontanément ?

Il y a certains passages bibliques dont la signification ne se clarifie que rétrospectivement, et celui-ci en est un. Pour comprendre la *parasha* de cette semaine, nous devons avancer de quelque cinq cents ans, à l'époque où le roi Salomon édifiait le Temple. Cette histoire est l'une des plus paradoxales du Tanakh.

Notre impression première du roi Salomon, c'est qu'il était un roi sage par excellence. Il avait demandé la sagesse à Dieu qui l'en avait doté à profusion.

Dieu avait donné à Salomon un très haut degré de sagesse et d'intelligence, et une compréhension aussi vaste que le sable qui est au bord de la mer. (I Rois IV, 29)

La référence à l'exode est frappante et délibérée. Elle nous rappelle la phrase

prononcée par Moïse au moment où les Hébreux s’apprêtaient à entrer dans le pays : « Vous n’avez pas encore atteint la possession tranquille, l’héritage que l’Éternel ton Dieu te réserve. » (Deut. XII, 9). Les commentateurs classiques l’interprètent comme une allusion à Jérusalem et au Temple<sup>1</sup>. Le projet de Salomon mit ainsi fin au récit de l’Exode. Ce fut le dernier chapitre d’une longue histoire.

Enfin – et c’est lourd de conséquences – Salomon échoua dans sa mission de roi. L’impression première donnée par le texte biblique est que son échec principal était d’avoir épousé des femmes étrangères qui l’égarèrent dans l’idolâtrie (I Rois XI, 4). Une lecture plus attentive montre cependant que son échec portait davantage sur la façon dont il entreprit la construction du Temple. Le peuple fut lourdement sollicité, ce qui mena, on le verra, à de funestes conséquences.

Après la mort de Salomon, le royaume fut divisé. Les dix tribus du Nord firent sécession, se séparant de son fils Réhoboam, et établissant leur propre royaume sous la direction du rebelle Jéroboam. Ce fut un moment critique dans l’histoire biblique. Affaiblis par la division, ce ne fut qu’une question de temps avant que les deux royaumes ne tombent finalement aux mains des empires voisins et disparaissent. La véritable question n’est pas : pourquoi Jéroboam s’est-il rebellé ? La politique est remplie d’événements de ce genre.

La véritable question est : comment a-t-il pu réussir ? Les coups d’État ne surviennent pas dans une nation prospère, florissante et en paix, ce qui était la définition même d’Israël sous le règne de Salomon. Comment Jéroboam fut-il capable de fomenter un coup d’État en espérant véritablement réussir ? La réponse réside dans l’impact de la

construction du Temple sur le peuple. Il est dit :

Le roi Salomon leva un contingent sur tout Israël, contingent qui se monta à trente mille hommes. Il les envoya au Liban, dix mille hommes par mois à tour de rôle ; ils passaient un mois au Liban et deux mois dans leurs foyers ; Adoniram était responsable de la corvée. Salomon employa soixante-dix mille hommes pour porter les fardeaux, et quatre-vingt mille pour extraire les pierres de la montagne, ainsi que des contremaîtres préposés par Salomon aux travaux, trois mille trois cents hommes, chargés de la police des travailleurs. (I Rois V, 27-30)

Le Tanakh nous dit que ce fut ce fardeau qui provoqua des remous dans le peuple après la mort de Salomon :

On [le peuple] envoya chercher Jéroboam, et il vint avec toute l’assemblée d’Israël, et ils parlèrent ainsi à Roboam : « Ton père a fait peser sur nous un joug trop dur. Toi maintenant, allège le dur traitement de ton père et le joug pesant qu’il nous a imposé et nous t’obéirons. » (I Rois XII, 3-4)

Les anciens qui avaient été les conseillers de Salomon proposèrent à Réhoboam d’accéder à la requête du peuple : « Si aujourd’hui tu cèdes à ce peuple, si tu te montres conciliant à leur égard et leur donnes pour réponse de bonnes paroles, ils seront tes serviteurs à tout jamais. » (XII, 7). Réhoboam, influencé par ses propres conseillers, jeunes et impétueux, ignora leur avis. Il déclara au peuple qu’il

<sup>1</sup> Rashi, ad. loc., sur Zevahim 119 a. Le texte poursuit (XII, 11) : « puis au lieu choisi par l’Éternel, votre Dieu, pour y faire résider Son Nom, c’est là que vous apporterez tout ce que je vous prescris : vos holocaustes et vos sacrifices, vos dîmes et vos offrandes, et tous les présents de choix que vous aurez voués au Seigneur » – référence au Temple.

allait augmenter et non réduire la charge. Dès lors, son sort fut scellé.

Il se produit quelque chose d'étrange dans ce récit. À plusieurs occasions, apparaissent dans les livres de Moïse certains mots soit dans le contexte de l'esclavage en Égypte, soit dans les lois interdisant aux Hébreux de se comporter durement envers les esclaves. L'expression « dur traitement » employée par le peuple s'adressant à Réhoboam, est utilisée au début de l'Exode pour décrire l'asservissement des Hébreux<sup>2</sup>. La description des « porteurs » de Salomon, nossei saval, rappellent la phrase : « Moïse ayant grandi, sortit vers ses frères et fut témoin de leurs souffrances (sivlotam<sup>3</sup>). » Après la mort de Salomon, le peuple recourt au mot joug : « Ton père a fait peser sur nous un joug trop dur<sup>4</sup> ». C'est cependant encore un autre terme qui évoque l'esclavage en Égypte : « Donc, parle ainsi aux enfants d'Israël : 'Je suis l'Éternel ! Je veux vous soustraire aux

tribulations de l'Égypte et vous délivrer de sa servitude<sup>5</sup>' . »

Les contremaîtres de Salomon sont qualifiés de harodim ba'am, verbe utilisé dans le Lévitique, au chapitre XXV, pour décrire la façon dont un maître ne doit pas traiter un esclave : « Ne le régente point avec rigueur<sup>6</sup>. » Salomon bâtit des « villes d'approvisionnement », miskenot, le même mot utilisé pour décrire les villes construites par les Hébreux pour Pharaon<sup>7</sup>. Comme Pharaon, Salomon possédait des chars et des cavaliers – rekhev et parashim<sup>8</sup>.

Sans le dire explicitement et, même en l'nant à un moment donné : « Mais Salomon n'employa aucun des enfants d'Israël comme esclaves<sup>9</sup> », le Tanakh laisse entendre que la construction du Temple fit d'Israël une seconde Égypte. Salomon ressemblait, à s'y méprendre, à un Pharaon hébreu.

<sup>2</sup> Exode I, 14.

<sup>3</sup> Ibid., II, 11.

<sup>4</sup> I Rois XII, 4.

<sup>5</sup> Exode VI, 6.

<sup>6</sup> Lévitique XXV, 43, 46, 53.

<sup>7</sup> I Rois IX, 19 ; Exode I, 11.

<sup>8</sup> I Rois IX, 19 ; Exode I, 14-15.

<sup>9</sup> I Rois IX, 22.